

Compte-rendu du conseil d'école maternelle du 9 novembre 2018 – 18h30

Représentant la mairie : Mme Christelle Riou

Représentant le périscolaire : Mme Rachel Barbier

Représentant l'école : Mme Christel Cuinet, Mme Marie-Hélène Plagne, Mme Marie-José Nicolet, Mme Carole Tempesta, Mme Catherine Poirson

Représentant l'ASPARELE : M Pierre Marie Boitet, Mme Aurore Mora Corral, Mme Anaïs Zupancic, M Stéphane Gavoye, Mme Marie Rousselet (5 représentants dont 1 sans droit de vote).

Elections du 12 octobre 2018

Le taux de participation est stable avec 34,81%, mais Christel Cuinet note des difficultés croissantes à motiver les parents pour voter.

Les élus :

Titulaires : Marion Belleville, Pierre Marie Boitet, Aurore Mora Corral, Anaïs Zupancic

Suppléants : Steffi Chapuis, Stéphane Gavoye, Marie Rousselet, Isabelle Simon

Face à cette difficulté, la mise en place d'un vote électronique ne pourrait-il pas faciliter la démarche ?

Fonctionnement du conseil d'école

Il a lieu au moins 3 fois par an.

Le conseil d'école a pour rôle : de voter le règlement intérieur de l'école, de donner un avis sur les actions pédagogiques, sur la restauration et l'hygiène, sur la protection scolaire et périscolaire, sur les projets scolaires.

Rentrée 2018 : Rappel des effectifs et de l'organisation pédagogique

Effectif à la rentrée : 101 enfants avec :

- 32 en petite section
- 35 en moyenne section
- 34 en grande section

En janvier, deux nouveaux élèves devraient intégrer la maternelle (1 en grand section et 1 en petite section)

La répartition dans les classes est la suivante :

- Marie-Hélène Plagne : 15 en petite section, 11 en grande section

- Carole Tempesta : 8 en petite section, 18 en moyenne section
- Marie-José Nicolet : 9 en petite section, 17 en moyenne section
- Christel Cuinet : 23 en grande section

Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur ne présente pas de modification par rapport à celui de l'année dernière. Le règlement intérieur est disponible sur le site internet de l'ASPARELE à l'adresse suivante : https://asparele.com/images/r%C3%A8glement_int.saone_2016_mat.pdf

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité.

Sécurité : évacuation et confinement (PPMS)

2 axes :

- Evacuation incendie - 3 exercices dans l'année :
 - le premier où tout le monde est au informé (enseignantes, élèves). Réalisé le mardi 16 octobre.
 - le second où seule l'équipe enseignante est informée
 - le dernier où seule la directrice est informée.
- PPMS (Plan de première mise en sécurité) : Risque technologie (2 exercices dans l'année) ou d'intrusion (2 exercices dans l'année). Premier exercice réalisé pour risque intrusion le mercredi 17 octobre.

Bilan financier :

- Produits : 7017,00 €
- Charges : 6349,21 €
- L'exercice 2017/2018 affiche un bilan positif à 667,79 €.

L'équipe enseignante indique que la subvention de la mairie (2000€) n'a pas évolué depuis 2009.

Projet d'école et projets pédagogiques

Le projet d'école a été validé lors du conseil d'école du 8 juin 2018.

Etat d'avancement : La rédaction des fiches action est en cours.

Carole Tempesta : Actions envisagées avec la médiathèque. Contenu à définir avec la responsable de la médiathèque. Aussi souhait de découvrir le village ensemble afin de provoquer les échanges entre enfants.

Marie Hélène Plagne : Découverte du village à pied. Projet artothèque avec d'autres écoles. Participation au Livre élu 2019. Ce projet départemental consiste à travailler autour de 8 livres

jeunesse. Le travail réalisé par la classe sera exposé en fin d'année scolaire à Besançon. Plus d'information sur Livre élu : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article2780>

Marie-José Nicolet : Réalisation d'un livre numérique. Avec travail sur langage, pré-écriture, pré-lecture. Au final, ce travail sera partagé avec les autres classes.

Christel Cuinet : Le projet d'école a été difficile à mettre en place sur le début d'année. La classe était particulièrement difficile à gérer sans aucun personnel présent aux côtés de l'enseignante. Un service civique a été recruté (Charline) jusqu'à la fin de l'année scolaire . L'équipe enseignante souhaite avoir une ATSEM par classe (1 mi-temps en plus). Les enseignantes se retrouvent régulièrement seules dans leur classe ce qui pose des problèmes de sécurité.

Le rythme horaire du personnel ATSEM pose aussi quelques problèmes. Par exemple, la fin des journées de travail à 15h30 peut poser des problèmes dans le nettoyage des classes et par rapport à la sieste des petites sections.

L'équipe enseignante signale aussi les problèmes de remplacement en cas d'absence dans le personnel ATSEM. Pour des gains d'efficacité, ne serait-il pas possible que Christel Cuinet puisse contacter directement le personnel de l'ATSEM pour pallier à ces absences ?

L'équipe enseignante précise également qu'il serait préférable d'éviter de convoquer à la mairie les personnes de l'équipe ATSEM durant les temps scolaires.

Devant la récurrence du sujet de l'organisation du temps de travail de l'équipe ATSEM, l'ASPARELE demande si ce sujet est abordé de manière formelle entre la mairie et l'équipe enseignante en dehors du conseil d'école. L'équipe enseignante indique que non. Devant ce sujet récurrent et important, ne faudrait-il pas convoquer une réunion spécifique sur le sujet ?

Ces différentes remarques seront remontées à la mairie.

Investissements et travaux dans l'école

Sur la commande de mobilier validée dans le courant de l'année scolaire précédente, il manque 21 chaises pour la classe de Marie-José Nicolet. Dans la classe de Carole Tempesta, une table a été reçue abîmée. Elle a été prise en charge par la mairie mais n'est revenue à ce jour dans la classe. L'autre table reçue par Madame Tempesta n'est pas aux dimensions souhaitées.

Concernant la demande pour de nouveaux stores, Christelle Riou indique que des devis ont été demandés par la mairie.

Christel Cuinet a eu des problèmes avec son imprimante car incompatible avec le PC reçu. Une nouvelle imprimante a été reçue mais il est impossible de scanner avec. En outre, les techniciens de la CAGB avait conseillé à Madame Cuinet de faire une demande pour une imprimante laser car les consommables sont moins onéreux, or c'est une imprimante jet d'encre qui a été reçue.

Les grilles d'exposition ont bien été réceptionnées par l'équipe enseignante. Elles serviront notamment pour le projet Artothèque.

L'équipe enseignante n'a pas eu de retour sur la possibilité d'utiliser un tuyau souple avec raccord pour disposer d'un point d'eau à l'extérieur.

Fournitures groupées ASPARELE

Christel Cuinet remercie l'ASPARELE de lui avoir laissé la gestion de la commande des fournitures. L'équipe enseignante est très satisfaite du déroulement de la fourniture groupée ASPARELE. L'ASPARELE a distribué à l'école maternelle 510 € (5€ par élève) pour cet achat.

Rythmes scolaires 2019 – Organisation à la rentrée 2019

L'équipe enseignante indique avoir reçu plusieurs appels de personnes désirant s'installer à Saône et souhaitant s'informer sur les rythmes scolaires à l'école maternelle de Saône. Ils semblaient favorables à un rythme de 4 jours.

Madame Cuinet revient sur les différentes décisions prises par rapport aux rythmes scolaires. Lors du conseil d'école extraordinaire du 18 décembre 2017, une majorité de représentants étaient favorables à un retour à 4 jours pour l'école maternelle. La mairie a discuté ce sujet en conseil municipal car un retour à un rythme de 4 jours est un régime dérogatoire. La volonté a été de rester sur les mêmes rythmes en maternelle et en élémentaire. Un représentant des parents d'élèves, ayant assisté à ce conseil municipal, s'étonne du peu de temps consacré à ce sujet important lors du conseil municipal.

Pour la rentrée 2019, la représentante de la mairie indique que les plans PEDT et plan mercredi sont rédigés. Envoi à venir. Pour le moment, la mairie n'a pas de consigne pour les rythmes à la rentrée scolaire 2019. L'équipe enseignante souhaiterait savoir s'il est possible de rouvrir le débat sur la possibilité d'avoir des rythmes différents entre l'école maternelle et l'école élémentaire ? Il serait nécessaire d'avoir des éléments de réponse pour le prochain conseil d'école.

Il est rappelé que le rythme à 4,5 jours est acté à minima jusqu'à la rentrée 2019.

Informations ASPARELE

Suite à l'assemblée générale du 5 novembre, un nouveau bureau a été élu. Les membres sont les suivants :

Président : Mehdi Nommay

Vice-présidente : Aurore Mora Corral

Secrétaires : Véronique Viprey et Stéphane Gavoye

Secrétaire adjointe : Myriam Bon

Trésorières : Steffi Chapuis et Mélanie Durez

Avec les incertitudes sur le renouvellement du bureau, les activités et le budget 2018/2019 affichés sont moins ambitieux.

- Bourse aux jouets 16 et 17 novembre 2018
- Vente des sapins : samedi 8 décembre 2018
- Vente de fromages : livraison le 19 décembre
- Carnaval à confirmer

- Vente de biscuits pour Pâques
- Objets personnalisés : Marie Rousselet reprendra cette activité
- Fête des écoles aura lieu en 2019 si un responsable d'activité est trouvé.
- Fournitures scolaires

Plus que jamais, des bénévoles sont requis pour faire fonctionner l'association. L'aide sera très appréciée même pour un soutien ponctuel.

L'ASPARELE indique que des parents s'inquiètent de la largeur du trottoir entre la maternelle et la cantine. Rachelle Barbier indique que ce n'est le principal danger. Les incivilités des automobilistes qui se garent sur les trottoirs dans le centre-bourg sont beaucoup plus dangereuses.

La représentante de la mairie indique qu'une réflexion est en cours sur la circulation au centre-bourg.

L'ASPARELE remet ce jour un chèque de 505€ à l'école maternelle, correspondant à une subvention de 5€ par enfant pour l'année scolaire 2018/2019.

Divers

Les représentants des parents émettent le souhait que ce soit toujours la même personne qui représente la mairie afin d'avoir un meilleur suivi dans les discussions menées lors des conseils d'école.

L'équipe enseignante indique que des personnes s'installent parfois dans la cour de récréation la nuit tombée avec consommation d'alcool.

Au niveau des temps périscolaires, des séances de yoga ont été mises en place le lundi, et d'anglais le mardi. Ces activités semblent très appréciées par les enfants et les parents.

Prochain conseil d'école le vendredi 8 mars à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La directrice

Mme Christel Cuinet

Le secrétaire de séance

M Stéphane Gavoye